



Le projet se veut accessible aux individus comme aux groupes et ne nécessite ni conditions de revenus ni justificatif. La seule obligation est de participer à une soirée de présentation. (GENÈVE, 1ER OCTOBRE 2025/ÉRIC ROSET)

Une première caisse alimentaire solidaire est née à Genève

ENTRAIDE Cotiser chaque mois à hauteur de ses moyens et bénéficier en retour d'une somme à dépenser pour ses achats de nourriture: un collectif associatif et citoyen expérimente le principe jusqu'en décembre 2026

NINA SCHRETR

La première caisse alimentaire et solidaire de Suisse a vu le jour hier, et c'est dans le canton de Genève qu'elle a pris forme. Ses membres versent une cotisation mensuelle du montant de leur choix, et bénéficient en retour de 150 «radis» – une monnaie virtuelle équivalente à des francs – à dépenser dans des lieux partenaires grâce à une application. La boulangerie des Grottes, La Fève de Meyrin, L'Affaire TourneRêve, ou encore la Ferme de Budé comptent parmi les 13 structures partenaires. L'approche se veut aussi solidaire que durable, et vient d'être saluée par la bourse cantonale du développement durable le 29 septembre.

«On essaie de mettre en œuvre le droit à l'alimentation inscrit en 2023 dans la Constitution genevoise», explique Léa Winter, membre de la coordination de la Calim et de FIAN Suisse – l'une des six associations qui ont porté le projet, aux côtés du Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne (MAPC), le Réseau filière alimentaire, ou encore le réseau de l'économie sociale et solidaire Après-GE.

Alors qu'une loi d'application est en cours d'élaboration, la Calim prend racine dans une réflexion plus large sur la sauvegarde des savoir-faire paysans, l'accès à une alimentation choi-

sie et de qualité, ou encore les enjeux de santé publique.

Si le terme de «caisse» peut évoquer l'aide alimentaire, la Calim s'en distingue radicalement, clarifie Léa Winter: «Les membres ont un rôle actif: ils choisissent ce qu'ils achètent et peuvent rejoindre les comités citoyens de Meyrin ou des Pâquis, qui se réunissent chaque mois pour décider de la gestion du projet, par exemple les lieux partenaires.» «C'est une dimension démocratique propre à ce type de projet», assure Sabine Bally, également de la coordination. Et de souligner la vocation universelle du projet: accessible aux individus et aux groupes, le dispositif ne nécessite ni conditions de revenus, ni justificatif. Seule obligation: participer à l'une des soirées de présentation – les prochaines auront lieu le 16 octobre à Meyrin et le 28 octobre aux Pâquis.

Inscriptions encore ouvertes

Un montant de cotisation recommandée est proposé, sur la base des pratiques d'achats (choix des marques les moins chères, par exemple) et des revenus (par exemple, 60 francs par mois pour un salaire minimum). Le reste du financement est assuré par les bailleurs publics (les villes de Genève et de Meyrin notamment, ainsi que le canton) et privés.

Courant jusqu'en décembre 2026, l'expérimentation peut accueillir 400 personnes, en priorité de Meyrin et des Pâquis – les inscriptions sont encore ouvertes. Elle s'inspire des initiatives françaises en cours. Un sociologue notait d'ailleurs pour *Le Temps* que la caisse alimentaire de Montpellier avait constitué un tournant majeur pour des

publics précaires dans leur rapport à leur assiette, grâce au libre arbitre et au système de gouvernance.

Créer une dynamique de quartier

D'ailleurs, quel est le profil des 207 inscrits genevois? «Nous avons fait le choix de ne pas être intrusifs dans le formulaire d'inscription», répond Léa Winter, qui souligne la préparation avec l'Université de Genève d'un questionnaire porté sur le profil socioéconomique. Grâce aux venues dans les maisons de quartier et au bouche-à-oreille, des personnes en situation de précarité compteraient parmi les inscrits, et pas seulement celles qui sont soucieuses de l'environnement ou de l'économie locale. Sabine Bally illustre: si 20% des membres contribuent davantage à la caisse, deux tiers des inscrits verseraient moins que la cotisation recommandée, ce qui peut dénoter leurs difficultés économiques.

Quant au risque de démotiver certains publics avec une soirée de présentation impérative, les organisateurs soulignent l'importance de la proximité et de l'échange, afin de créer une dynamique de quartier. «La Calim est bien plus qu'un mécanisme d'achat», conclut Sabine Bally. Elle propose des soirées rencontres, réfléchit à la structuration de l'offre paysanne et soutient les structures existantes, par exemple en facilitant l'installation d'une productrice au marché des Pâquis.» Le projet aurait déjà rempli ses objectifs de fin d'année avec plus de 200 membres et 50% de financement par les cotisations. Et d'autres communes seraient déjà intéressées. ■